



VERS UNE ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE EN HARMONIE AVEC LA NATURE

Retour sur la journée de dialogue
Économie, biodiversité et changements transformateurs



Retour sur la journée de dialogue

Économie, biodiversité et changements transformateurs

Une journée
stratégique
et un sondage
de suivi

Près de **100 acteurs**
économiques, de la
recherche et de
la société civile

Plus de **12 secteurs**
reflétant la diversité
de la société
québécoise

Un objectif principal

Intégrer la biodiversité dans l'économie québécoise

Résultat

5 axes stratégiques pour une transformation économique intersectorielle

Prise en
compte de
l'urgence
d'agir

Renforcement
de la
collaboration

Reconnaissance
de la valeur de
la biodiversité

Renforcement
des capacités

Adoption
d'une approche
intégrée

30+ chantiers alignés sur trois des stratégies de changement transformateur de l'IPBES et contribuant à la mise en œuvre des deux autres.

- ✓ Transformations et mécanismes économiques
- ✓ Changement au niveau de la gouvernance
- ✓ Évolution des valeurs et reconnexion à la nature
- ✓ Changements dans les secteurs les plus responsables
- ✓ Conservation et régénération

Et surtout, **une volonté et un appel à agir ensemble**, avec des prochaines étapes pour concrétiser ces chantiers et transformer les pratiques.

Faites partie du changement.

✉ Contactez-nous : info@ateliersbiodiversitequebec.org



TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE EXÉCUTIF	2
CONTEXTE	4
Définitions	8
CONSTATS	9
Grandes orientations	10
Leviers d'action et chantiers	12
Obstacles à l'atteinte de la vision	15
PROCHAINES ÉTAPES	17



CONTEXTE

Comprendre la démarche

L'érosion de la biodiversité - qu'il s'agisse de la disparition d'espèces, de la dégradation des écosystèmes ou de l'affaiblissement des services rendus par la nature - menace directement notre économie et le bien-être de nos sociétés.

Il est donc essentiel de travailler ensemble afin de repenser nos modèles économiques et nos pratiques collectives.

LA JOURNÉE

La journée de dialogue **Économie, biodiversité et changements transformateurs**, tenue le 23 septembre 2025 à Montréal, a réuni près de 100 acteurs du monde économique, de la recherche, de la société civile et de l'État afin de réfléchir aux leviers de changement à activer pour mieux intégrer la biodiversité dans les décisions et les pratiques au Québec.

Objectifs de la journée

Cette journée de dialogue visait à atteindre les objectifs suivants :

1. Partage d'une **compréhension commune** des enjeux ;
2. Émergence d'une **vision intersectorielle et ambitieuse** ;
3. Analyse des **impacts et dépendances** sectorielles québécoises ;
4. Identification des **obstacles à l'action** ;
5. Identification des **solutions et des actions concrètes nécessaires**.

Participation

Près d'une centaine de représentantes et représentants des secteurs suivants ont pris part à cette journée de réflexion et d'échanges :

- Agroalimentaire
- Aménagement, urbanisme et municipalités
- Conservation et protection de la biodiversité
- Finance et investissements
- Foresterie et gestion des ressources
- Gouvernance et politiques publiques
- Grandes entreprises
- Infrastructures et énergie
- PME et économie sociale
- Recherche, universités et innovation
- Soutien aux entreprises et à l'économie
- Syndicats, citoyens et mobilisation collective

CE DOCUMENT

Ce document présente de manière synthétique les principaux constats et pistes d'action issus de la journée. Il met plus particulièrement en lumière les résultats, anonymisés, des ateliers portant sur les objectifs 2, 4 et 5.

Il s'adresse aux personnes décideuses et partenaires souhaitant s'engager activement dans la mise en œuvre de changements transformateurs en faveur d'une économie québécoise qui intègre pleinement la biodiversité. En fin de document, nous proposons d'ailleurs des prochaines étapes pour les organisations souhaitant collaborer à cette démarche.



Alignement avec les plans nationaux et internationaux

Bien que ce document ait été produit indépendamment du Plan Nature 2030 du Québec, de la Stratégie canadienne pour la nature et du Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal, ces chantiers devraient appuyer la mise en œuvre de ceux-ci.

À PROPOS DES ORGANISATEURS

Ateliers pour la biodiversité

Ateliers pour la biodiversité (OBNL) mobilise les acteurs afin qu'ils intègrent la biodiversité dans leurs décisions. Nous réalisons cette mission en concevant et organisant des ateliers et des formations sur la biodiversité, et en mettant en œuvre des projets concrets pour l'intégrer dans les pratiques et décisions des acteurs du Québec, dans une optique de changement transformateur.



CRABE - Centre de recherche appliquée sur la biodiversité et les écosystèmes

Le CRABE vise à accompagner les décideurs et les parties prenantes dans l'intégration des enjeux de biodiversité et d'adaptation à la crise environnementale, grâce au développement et au transfert de connaissances scientifiques de pointe.

REMERCIEMENTS

Merci :

- aux participantes et participants présents pour leur contribution.
- à l'équipe d'organisation - David, Jean-Olivier et Julie.
- à Espace pour la Vie et à la Ville de Montréal de nous avoir accueillis au Planétarium de Montréal pour cette journée d'ateliers, ainsi qu'à Williams Avocats & Conseils pour leur contribution au cocktail.

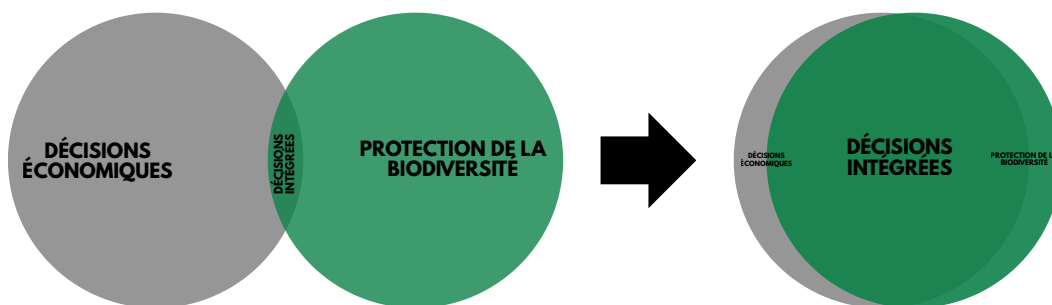


- à nos partenaires qui ont contribué à rassembler les acteurs présents : Bernice et Marie-Christine (Association des biologistes du Québec), Émilie (Finance Montréal), Marie-Andrée (Conservation de la nature Canada), Martin (RNCREQ), Marie-Pier (Biodiversité Québec) et Najet (CSBQ).
- aux preneuses et preneurs de notes de la journée - Amélie, Andréa, Andréanne, Francis, Ghislain, Gloria, Léa, Lou, Marianne, Marouane, Noémie, Othmane, Raphaëlle, Sophie et Tarrah - ainsi qu'aux coanimatrices et coanimateur Kristelle, Pierre-Alexandre et Valérie, et à l'équipe du CRABE pour la production du compte rendu, en particulier Raphaëlle.
- à Océane, pour l'inspiration. ♥

CONCEPTS CLÉS

L'intégration de la biodiversité

C'est le processus par lequel les considérations liées à la biodiversité – la variété et la variabilité des êtres vivants et de leurs écosystèmes – sont prises en compte de manière systématique dans les décisions, les politiques, les stratégies, les pratiques et les projets d'une organisation, d'un territoire ou d'un secteur économique. Bien qu'aujourd'hui certaines décisions économiques tiennent déjà compte de la protection de la biodiversité, nous visons une économie québécoise où une majorité des décisions l'intègrent.



L'économie

Le mot « économie » vient du grec *oikonomia* et signifie littéralement la gestion du foyer, c'est-à-dire l'art d'organiser et d'administrer les ressources disponibles pour répondre aux besoins d'une famille ou d'une communauté. Aujourd'hui, ce concept s'applique à l'échelle de la société entière et désigne l'ensemble des activités liées à la production, la distribution et la consommation de biens et de services.

La biodiversité et son érosion

La biodiversité désigne la variété des gènes, des espèces, des habitats et des fonctions des écosystèmes, qui soutiennent la vie humaine et les activités économiques, comme l'eau, la production alimentaire ou la régulation climatique. Son érosion correspond à la perte progressive de ces éléments, réduisant la résilience des écosystèmes, principalement sous l'effet du changement d'usage des terres et des mers, de la surexploitation des ressources, des changements climatiques, de la pollution et des espèces invasives. ([Rapport de l'IPBES](#))

Les changements transformateurs

Le concept de « changement transformateur » est défini par l'IPBES comme une réorganisation fondamentale et systémique des systèmes économiques, sociaux et technologiques, incluant les paradigmes, les objectifs et les valeurs. Cette transformation vise à aborder les causes profondes de la perte de biodiversité et du déclin de la nature. ([Rapport de l'IPBES](#))



CONSTATS

Vision, chantiers et obstacles

Trois volets complémentaires se dégagent des échanges de la journée : cinq grandes orientations stratégiques structurant les efforts pour atteindre une vision d'une économie québécoise intersectorielle et résiliente qui valorise la biodiversité, des leviers et chantiers concrets permettant de la concrétiser, ainsi qu'une volonté commune de surmonter les obstacles freinant la transition.

GRANDES ORIENTATIONS

Les participantes et participants ont d'abord défini une vision sectorielle pour 2035, puis confronté leurs perspectives afin de dégager une vision partagée. De cette démarche sont nées cinq grandes orientations stratégiques, qui servent de guide pour définir les chantiers prioritaires. Ces chantiers permettront, à leur tour, de mettre en œuvre concrètement la vision partagée et d'intégrer la biodiversité dans les décisions et l'économie.

Prise en compte de l'urgence d'agir,
en tenant compte des
circonstances et
capacités spécifiques
des différents acteurs

**Renforcement de la
collaboration**
entre secteurs,
gouvernements,
société et peuples
autochtones

**Reconnaissance de
la valeur de la
biodiversité,**
incluant ses aspects
économiques,
écologiques et
culturels

**Renforcement des
capacités,**
diffusion des
connaissances et
intégration dans
l'éducation

**Adoption d'une
approche intégrée,**
en considérant
l'interconnexion
entre les enjeux

1. Prise en compte de l'urgence d'agir, en tenant compte des circonstances et capacités spécifiques des différents acteurs

La biodiversité subit déjà des pressions qui touchent nos sociétés et notre économie. Il est donc essentiel d'agir rapidement, tout en tenant compte des responsabilités et des capacités de chaque acteur. Il faut aussi soutenir ceux qui n'ont pas encore les moyens d'agir efficacement, pour assurer une mobilisation coordonnée et adaptée à l'échelle de l'ensemble du territoire.

2. Établissement d'une collaboration et compréhension accrue entre secteurs, gouvernements et l'ensemble de la société québécoise, incluant les peuples autochtones

La protection de la biodiversité repose sur le travail conjoint des gouvernements, des entreprises, des communautés et des peuples autochtones. Cette coopération doit s'appuyer sur des espaces de dialogue, des mécanismes de coordination efficaces et la reconnaissance des savoirs scientifiques, locaux et autochtones. Elle permettra à tous de comprendre les enjeux, de partager les bonnes pratiques et de mettre en œuvre des actions cohérentes et synergétiques.

3. Reconnaissance de la valeur de la biodiversité, incluant ses aspects économiques, écologiques et culturels

La biodiversité représente une richesse écologique, économique et culturelle. Sa valeur doit guider les décisions concernant, l'économie, la gouvernance et l'aménagement du territoire. Cela inclut, de façon prudente, une valorisation financière des services écosystémiques, tout en prenant en compte la résilience aux changements, les fonctions écologiques et les dimensions culturelles. Les solutions fondées sur la nature et les indicateurs non financiers peuvent contribuer à mieux refléter cette richesse.

4. Renforcement des capacités, diffusion des connaissances et intégration dans l'éducation

La transformation des pratiques nécessite une meilleure compréhension de la biodiversité et de ses enjeux. La formation, la sensibilisation et le partage d'informations fiables sont essentiels pour soutenir des changements durables dans les comportements et les décisions. Rendre ces connaissances accessibles à tous permet de traiter la biodiversité avec la même attention que la crise climatique.

5. Adoption d'une approche intégrée, en considérant l'interconnexion entre biodiversité, climat, eau, pollution, alimentation et enjeux sociaux

Les questions de biodiversité sont liées, entre autres, au climat, à l'eau, à la pollution, à l'alimentation et à la justice sociale. Une approche intégrée permet d'agir de manière cohérente et de maximiser les effets positifs tout en réduisant les impacts négatifs. Les actions en faveur de la biodiversité peuvent ainsi renforcer la résilience climatique, la santé des populations et l'équité sociale, plutôt que de se limiter à des interventions ponctuelles.

LEVIERS D'ACTION ET CHANTIERS

Lors de la journée, les participantes et participants ont identifié les leviers d'action et les chantiers visant à soutenir la mise en œuvre de la vision et à surmonter les obstacles - repriorisés par la suite par sondage. L'ensemble de ces éléments a été organisé en trois grandes catégories, s'inspirant de trois des stratégies de changement transformateur de l'IPBES et en contribuant à la mise en œuvre des deux autres.

✓ Transformations et mécanismes économiques

✓ Changement au niveau de la gouvernance

✓ Évolution des valeurs et reconnexion à la nature

✓ Changements dans les secteurs les plus responsables

✓ Conservation et régénération

LEVIERS D'ACTION ET CHANTIERS PRIORITAIRES

Les chantiers jugés prioritaires sont présentés ici en ordre alphabétique, de manière synthétique et simplifiée. La version complète, avec tous les détails, est disponible dans la section suivante, où les actions les plus prioritaires sont également mises en évidence en **gras**.

Améliorer les
relations avec les
peuples autochtones

Créer des zones
d'innovation
économique

Développer des
indicateurs biodiversité
accessibles

Intégrer la biodiversité
à la gouvernance

Intégrer les actifs
naturels dans la
planification

Opérer un
changement de
paradigme

Renforcer les
capacités
décisionnelles

Renforcer les normes
et régulations

Sensibiliser à la
biodiversité dans
l'éducation

LISTE COMPLÈTE DES LEVIERS D'ACTION ET CHANTIERS IDENTIFIÉS

La liste suivante présente l'ensemble des leviers d'action et chantiers identifiés. Les actions jugées les plus prioritaires par les participantes et participants, à la suite d'un sondage réalisé après l'événement, sont mises en **gras**.

Transformations et mécanismes économiques

- **Adopter des normes plus strictes ainsi que des mesures de taxation, d'affichage et de déclaration d'impacts pour intégrer les externalités dans les décisions économiques, incluant la révision des subventions néfastes à la biodiversité.**
- **Créer une zone d'innovation économique sur la biodiversité pour concrétiser la collaboration multisectorielle et tester des solutions.**
- **Développer des indicateurs ESG accessibles au secteur privé, mettant en évidence leurs liens et ceux de leur chaîne de valeur avec la biodiversité, afin d'orienter des décisions à impact positif.**
- **Intégrer les actifs naturels des acteurs privés et municipaux dans la comptabilité et la planification, via un plan de gestion, des indicateurs de performance, un budget, la divulgation des états financiers et, lorsque pertinent, revoir la fiscalité municipale pour assurer leur intégration.**
- Déployer des critères ESG plus contraignants pour favoriser les investissements durables et encourager l'approvisionnement local et les infrastructures vertes.
- Développer des mesures d'accompagnement pour aider les entreprises à mutualiser leurs ressources.
- Développer des mesures pour encourager le partage des bonnes pratiques entre entreprises.
- Développer des mécanismes de finance mixte pour réduire les risques d'investissement, mieux mobiliser des capitaux privés et diversifier les sources de financement.
- Développer un langage commun et des incitatifs financiers basés sur la valorisation des services écosystémiques, avec prudence quant aux effets de leur monétisation.
- Favoriser l'économie circulaire et sociale par la collaboration intersectorielle.
- Orienter les investissements par des mécanismes d'écofiscalité, et encourager la philanthropie et la création de richesse durable.
- Revoir les processus d'appel d'offres pour intégrer des critères de durabilité et de biodiversité.
- Valoriser la consommation responsable à l'aide de certifications, de traçabilité numérique et de suivi de performance (analyses de cycles de vie).

Changements au niveau de la gouvernance

- **Améliorer les relations avec les peuples autochtones en reconnaissant leur autodétermination et en soutenant la réconciliation, ainsi que leurs droits, valeurs et savoirs.**
- **Intégrer la biodiversité à tous les niveaux de gouvernance, en commençant par une exemplarité de l'État.**
- Appliquer les lois et règlements en vigueur à l'aide d'une surveillance accrue, de suivis rigoureux et de ressources appropriées. Inciter les municipalités à exercer pleinement leurs pouvoirs réglementaires.
- Créer une entité interministérielle fondée sur différents systèmes de connaissances (scientifique en chef/gardienne ou gardien de la biodiversité) pour assurer la cohérence des initiatives gouvernementales et régionales.
- Exiger une plus grande transparence financière sur les investissements publics.
- Favoriser des espaces de dialogue intersectoriels pour améliorer la collaboration et la sensibilisation, notamment par le partage et la diffusion des connaissances.
- Reconnaître la nature comme entité juridique afin d'assurer sa protection légale et sa représentation dans les processus décisionnels.
- Renforcer la reconnaissance professionnelle des biologistes pour légitimer les décisions et encadrer le suivi de la biodiversité dans les différents secteurs.
- Renforcer les cadres légaux de protection de la biodiversité, ce qui permettrait de réduire la judiciarisation des processus.
- Renforcer l'imputabilité des pouvoirs publics et privés par des mécanismes concrets, comme en liant concrètement l'évaluation et la rémunération des hauts dirigeants et gestionnaires à l'atteinte d'objectifs de biodiversité.
- Soutenir les municipalités et développer leurs capacités avec des ressources décentralisées et des pouvoirs accrus.

Évolution des valeurs et reconnexion à la nature

- **Intégrer la biodiversité dans les cursus scolaires pour mieux sensibiliser à l'environnement.**
- **Opérer un changement de paradigme en considérant la nature comme un investissement stratégique qui sécurise le bien-être collectif et soutient l'économie.**
- **Renforcer les capacités des instances décisionnelles afin d'améliorer leur compréhension en matière de biodiversité et d'analyse systémique, et ainsi leur action.**
- Développer la vulgarisation scientifique afin de rendre les connaissances sur la biodiversité accessibles à tous.
- Favoriser un accès démocratisé à la nature afin que chacun puisse bénéficier de ses services et valeurs.
- Mettre en place une stratégie de communication et de marketing pour mobiliser efficacement les différents publics.
- Promouvoir les valeurs culturelles et identitaires associées à la nature pour renforcer leur reconnaissance sociale.

OBSTACLES À L'ATTEINTE DE LA VISION

En se projetant vers une vision pour 2035, les intervenantes et intervenants ont repéré les principaux écarts et obstacles à sa réalisation, regroupés en quatre catégories : politique, économique, culturelle et technique. Les chantiers présentés aux pages 13 et 14 ont été spécifiquement conçus pour répondre à ces obstacles.

Politique

- Absence de mesures transformatrices et cohérentes entre les paliers gouvernementaux (subventions néfastes, réglementation obsolète ou non appliquée, négligence des impacts cumulatifs à long terme).
- Affaiblissement de la force démocratique : manque de représentation des considérations de la société civile et des groupes marginalisés.
- Amendements et simplifications des lois et processus environnementaux qui affaiblissent la protection de la biodiversité.
- Croissance des inégalités et de la précarité dans la population.
- Lenteur de l'appareil gouvernemental et fonctionnement en silo.
- Manque de vision nationale claire et porteuse pour une transition écologique, ainsi que de volonté et de courage politique pour contrer l'immobilisme généralisé.
- Reconnaissance insuffisante des droits des peuples autochtones.
- Vision à court terme dictée par le calendrier électoral.

Économique

- Divergence de points de vue entre autonomie économique locale et ouverture aux marchés mondiaux.
- L'interdépendance des marchés mondiaux incite les consommatrices et consommateurs, ainsi que les investisseuses et investisseurs, à privilégier les gains à court terme, ce qui peut limiter la capacité du Québec à intégrer la biodiversité dans ses décisions économiques.
- Limites du « juste prix » pouvant être transféré aux consommatrices et consommateurs, sans compromettre leur pouvoir d'achat.
- Manque de métriques transférables entre les secteurs (indicateurs économiques, outils d'écofiscalité, équivalent au marché du carbone) pour standardiser l'intégration de la biodiversité dans l'économie.
- Système économique extractiviste peu compatible avec les limites biophysiques, caractérisé par le morcellement et la sous-évaluation des impacts sur la biodiversité, les communautés et la santé humaine, surtout à long terme.

Culturels

- Décalage persistant entre les valeurs et l'identité des communautés régionales et les visions des acteurs urbains, alimentant une forte polarisation
- Déconnexion culturelle avec la nature et prédominance des valeurs économiques.
- Divergences quant à la priorité à accorder à la biodiversité par rapport à d'autres enjeux sociaux (protection d'une espèce vs santé, éducation, etc.).
- Polarisation des discours sur l'environnement, tant à l'intérieur des secteurs qu'entre eux.
- Recherche constante de confort et forte acceptation culturelle du gaspillage, freins profonds et individualistes aux efforts collectifs.
- Tension entre les cycles de vie longs de la nature et la vision à court terme.

Techniques

- Données et outils insuffisants et non harmonisés pour intégrer la biodiversité de manière fiable dans les décisions financières et politiques.
- Divergences importantes sur l'ampleur et le niveau d'impact des différentes pratiques d'exploitation des ressources naturelles, même renouvelables, sur la biodiversité.
- Incohérence entre les engagements gouvernementaux et leur mise en œuvre.
- Inégalités entre grandes entreprises et PME en matière de ressources et de capacités techniques.
- Manque de visibilité et d'accompagnement pour déployer les outils existants.
- Méconnaissance généralisée des risques liés à la perte de biodiversité, notamment économiques.



PROCHAINES ÉTAPES
Et maintenant ?

La Journée de dialogue «Économie, biodiversité et changements transformateurs» a été riche en enseignements et a permis d'identifier plusieurs projets concrets. Les prochaines étapes permettront de faire vivre ces initiatives et d'en assurer le suivi pour en maximiser l'impact.

Les priorités pour la mise en œuvre sont:

- 1. Identifier les maîtres d'œuvre et responsables des chantiers stratégiques**, afin d'assurer un leadership clair et une mise en œuvre efficace des actions.
- 2. Consolider et faire vivre les chantiers stratégiques déjà existants**, en poursuivant les projets pilotes et initiatives amorcés, tout en capitalisant sur les acquis.
- 3. Diffuser et amplifier les bonnes pratiques**, en valorisant les projets réussis pour inspirer de nouvelles initiatives et renforcer l'efficacité collective.
- 4. Mobiliser et coordonner les réseaux existants**, afin de favoriser l'adoption large des initiatives et encourager la participation active des acteurs économiques, institutionnels et de la société civile.
- 5. Suivre la mise en œuvre des chantiers stratégiques**, avec des mécanismes de suivi et d'évaluation réguliers pour mesurer les progrès, documenter les résultats et ajuster les actions au besoin.
- 6. Créer et renforcer des groupes de travail intersectoriels**, pour faciliter le partage de connaissances, la coordination et le développement de solutions communes.
- 7. Cartographier l'écosystème et les initiatives de biodiversité au Québec**, en identifiant les acteurs et ressources, afin de mieux accompagner le développement coordonné des projets.

PRENEZ PART À L'ACTION

La réussite des prochaines étapes repose sur l'engagement d'acteurs prêts à prendre le leadership ou à collaborer sur des projets concrets.

Nous invitons donc toutes les organisations et parties intéressées à se joindre à ces efforts collectifs afin de faire progresser l'économie québécoise pour qu'elle intègre pleinement la biodiversité.

Pour toute collaboration ou pour plus d'informations:

 info@ateliersbiodiversitequebec.org

CRABE



CENTRE
DE RECHERCHE
APPLIQUÉE
SUR LA
BIODIVERSITÉ
ET LES
ÉCOSYSTÈMES



**ATELIERS
POUR LA
BIODIVERSITÉ**

A dark, atmospheric photograph of a forest of evergreen trees silhouetted against a twilight sky. The trees are reflected in the calm water in the foreground, creating a symmetrical effect.

**Vers une
économie québécoise
en harmonie avec la nature.**